

CONFLUENCES

bulletin d'informations municipales

Gargillesse - Dampierre



Madame, Monsieur,

Voici le numéro 3 de Confluences, votre journal communal. Vous avez fait bon accueil aux deux premiers numéros, nous vous en remercions chaleureusement. Nous voulions que ce bulletin ne se limite pas à une collection d'informations pratiques mais apporte un éclairage aussi riche que possible sur l'histoire et les caractéristiques de notre commune, dans la diversité des sujets. Le pari est gagné et nous continuerons dans le même sens.

Après avoir sans doute apprécié, en couverture, l'illustration de **Georges Lemoine** que nous remercions très sincèrement pour cette œuvre, vous trouverez dans le présent numéro :

ILS CREENT DANS NOTRE COMMUNE , aujourd'hui : l'illustrateur Georges Lemoine	P.3
LA PAGE DE NOS ASSOCIATIONS , aujourd'hui : l'ensemble vocale Itinéraire Bis	P.5
LA PAGE DE NOS COMMERCES ET ARTISANS , aujourd'hui : l'Auberge de la Chaumerette	P.7
LA DEVINETTE	P.8
LA VIE DE LA COMMUNE : le budget communal	P.9
LE DOSSIER : la rivière la Gargillesse	P.15

Faute de place et contrairement à ce que nous avons annoncé précédemment, nous n'avons pu traiter la question de la réforme territoriale dans ce numéro. Nous l'aborderons dans un prochain bulletin.

Comme pour les précédentes parutions, les rédacteurs ont été Martine Idoux et Jacques Villeneuve, ce dernier est par ailleurs l'auteur de nombreuses illustrations photographiques. Qu'ils en soient très largement remerciés car ils ne comptent pas leur énergie pour les recherches et le temps pour la mise en forme. Ont également collaboré à ce numéro, Claudine de Bridiers et Françoise Lhuillier, elles sont également remerciées.

Si ce journal est élaboré par décision et sous la responsabilité de l'ensemble du Conseil municipal, nous souhaitons en élargir le cadre afin que ceux d'entre vous qui le souhaitent puissent s'y investir. Autrement dit, si vous avez des propositions de sujets à traiter ou, encore mieux, si vous souhaitez vous impliquer dans la rédaction, surtout n'hésitez pas !

Vous souhaitant le plaisir et l'intérêt de découvrir ce nouveau numéro, recevez, Madame, Monsieur, l'expression de nos cordiales salutations.

Vanik Berberian,
pour le conseil municipal.

EXPOSITION EN HOMMAGE À FRANÇOIS PEIGNOT

C'est avec regret que ceux qui connaissaient François Peignot ont appris sa disparition. Dans la boutique de Berthe, artisane savonnière et avec sa complicité, cet homme discret et souriant s'est attaché à retranscrire son regard aiguisé, son imaginaire et sa vie très riche sur la toile.

Une rétrospective de son travail d'artiste-peintre sera présentée au public en 2016.



ILS CRÉENT DANS NOTRE COMMUNE

AUJOURD'HUI : L'ILLUSTRATEUR GEORGES LEMOINE

Georges Lemoine est né en Normandie mais a vécu essentiellement à Paris à partir de 1946. Il connaît et aime Gargillesse depuis les années 1960, et pendant de nombreuses années il est venu avec sa famille chez Marcel Pacaud à l'Hôtel des Artistes pour les vacances.



Depuis 2009 il habite, au cœur du village, une petite maison achetée en 2000, qu'il a rendue plus commode, sans lui faire perdre son cachet ancien. Le grenier est devenu chambre, la cave en terre battue une bibliothèque. Des bonzaïs soigneusement entretenus par ses soins sont venus prendre place autour du puits, dans la cour. Dans l'ancienne maison de Thérèse, la lavandière, il a installé son atelier, au-dessus de la Gargillesse. Devant la fenêtre danse le feuillage des acacias qu'il a souvent dessinés.

Car Georges Lemoine dessine. Depuis toujours. Et toujours.

Formé à Paris dans une école d'arts graphiques, il a travaillé à partir de 1955 pour la publicité et pour les magazines féminins comme "Elle" en utilisant la technique de la linogravure. A la fin des années 60, il est passé au dessin puis à l'aquarelle qui se prêtait à son univers poétique.

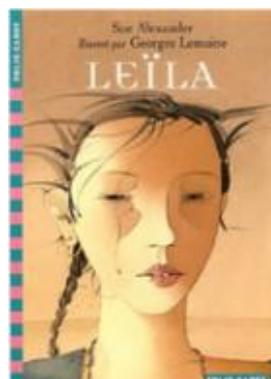
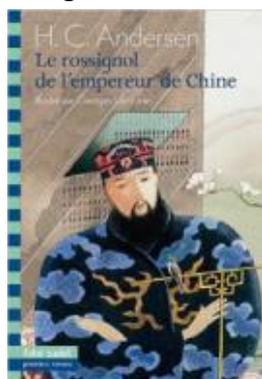
L'atelier de Georges Lemoine à Gargillesse (photo de J. Villeneuve)

A partir des années 70, il se consacre à la littérature de jeunesse en dessinant pour les revues Astrapi, Okapi et Pomme d'Api de Bayard presse. S'inscrivant dans la famille des Kate Greenaway, Etienne Delessert et Tomi Ungerer, il enchante des générations d'enfants par les illustrations des œuvres littéraires les plus connues comme celles d' Andersen, Elisabeth Brami, Rolande Causse, Charles Dickens, JMG Le Clézio, Jack London, Michel Tournier, Marguerite Yourcenar, Oscar Wilde. Il a beaucoup dessiné pour Gallimard dans la collection Folio Junior dont il a réalisé le tout premier volume en 1977 ("la maison qui s'envole" de Claude Roy), mais aussi pour Grasset, Casterman et Sorbier.



Si vous voulez vous faire une idée de cette œuvre si riche, ne manquez pas l'exposition de ses illustrations pour la jeunesse à la Médiathèque Equinoxe de Châteauroux en octobre 2016.

Pendant une trentaine d'années il s'est rendu dans les écoles primaires pour répondre aux questions des enfants et de leurs enseignants et a fait ainsi de belles rencontres.

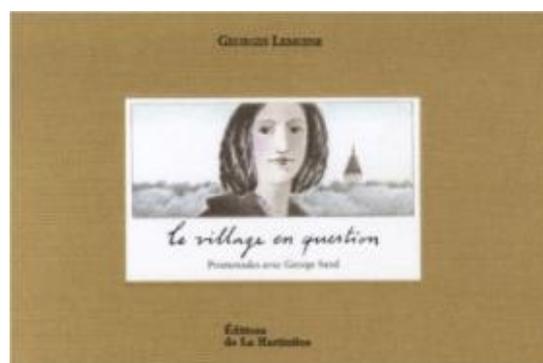


Il se consacre aujourd'hui au dessin libre. Il a fait **don à la bibliothèque d'Argenton** de sa collection personnelle de 317 éditions originales d'albums jeunesse (créés entre 1850 et 1950) dont ceux de Benjamin Rabier et Arthur Rackham, et **il a offert ses premiers albums au musée de l'Illustration Jeunesse de Moulins.**

Modestement, malgré tous les prix reçus pour son œuvre, il estime avoir encore à apprendre des grands "maîtres". Son œil bleu gris pétille quand il ouvre pour nous un des superbes livres de sa bibliothèque. Il parle avec un enthousiasme intact des chefs-d'œuvre qu'il admire : la composition des tableaux de Jean Fouquet, la finesse de la gravure de Martin Schongauer, l'œuvre de Pisanello, les dessins japonais, dont il s'exerce à faire de fines copies, comme un pianiste s'exerce à faire ses gammes.

Chaque ouvrage qu'il a illustré a donné lieu à un patient travail de lecture et de recherche. Il s'est rendu dans le désert du Néguev pour "le Livre de la Création", il a séjourné une semaine dans le village dévasté d'Oradour-sur-Glane pour le livre "**Oradour la douleur**" écrit par Rolande Causse. Pour "Arthur Rimbaud un poète" il a passé trois jours à Charleville s'imprégnant des lieux où le poète a passé sa jeunesse.

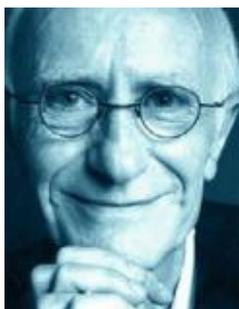
C'est avec le même soin qu'il a refait l'itinéraire de George Sand de Nohant à Gargillesse... Il en est issu un bel ouvrage relié "**le village en question**" (éditions de la Martinière, 2006) où alternent les textes de la romancière (promenades autour d'un village) et son propre carnet de voyage manuscrit, illustré de dessins.



En jean et baskets, alerte comme un jeune homme, il aime par-dessus tout se promener dans les environs, saisir des scènes sur le vif. Il a peu à peu délaissé l'aquarelle. Sur son carnet bleu, il dessine à la mine de plomb, au pastel ou à l'encre de Chine les "petites choses" rencontrées en chemin : une tomate, un rouge-gorge mort, un arbre près de la rivière et nous sommes émerveillés par la fraîcheur et la poésie qui s'en dégagent.

Parallèlement à son travail de création qu'on pourra voir exposé à la galerie "l'Art à la page", 12 rue Servandoni à Paris (6^e) à partir d'octobre de cette année, il répertorie 250 carnets de dessins qui représentent plus de 40 ans de travail afin de les donner à la Bibliothèque Nationale de France. Plus de 100 carnets sont déjà conservés en son Centre National de la Littérature pour la Jeunesse, (sous la direction de Jacques Vidal-Naquet).

Naturaliste, figuratif et poétique à la fois, ce dessinateur infatigable estime qu'il "continue encore son apprentissage" et nous offre ainsi une belle leçon de vie...



©DR

Actualités éditoriales

En 2014 Les éditions Oskar (Paris) ont publié l'album "**La petite nageuse du Nil**", récit d'Héloïse Combes, dessins de Georges Lemoine

Octobre 2015 Les éditions "A dos d'âne"(Paris) ont publié "**Gandhi l'avocat des opprimés**" récit d'Achmy Halley, dessins de Georges Lemoine

Octobre 2015 les éditions Gallimard ont publié l'album "la sagesse du Maître de thé", récit d'Héloïse Combes, dessins de Georges Lemoine

2016 Les éditions Gallimard NRF publieront "**Nouvelles orientales**" de Marguerite Yourcenar, dessins de Georges Lemoine

LA PAGE DE NOS ASSOCIATIONS

AUJOURD'HUI : L'ENSEMBLE VOCAL ITINÉRAIRE BIS

Tous les mardis soirs, fidèlement, des voitures convergent vers la Ferme ou la mairie de Gargillesse pour la répétition de l'ensemble vocal "Itinéraire Bis". Ils sont 14, qui à aucun prix ne manqueraient ce rendez-vous, même si certains viennent d'Argenton, Saint-Gaultier, Nuret le Ferron...

Pourquoi à Gargillesse ?

En 1984, Catherine Gaiffe, qui dirigeait un ensemble vocal à Paris, est venue à Gargillesse chez une amie pour travailler le weekend. Elle s'est prise d'affection pour le village et s'y est finalement installée, dans la maison Aurore Sand. Elle a commencé son travail dans la région comme animatrice musicale dans les écoles (Cuzion, Gargillesse, Saint-Plantaire, Orsennes, Le Pêchereau). En 1987, elle a créé l'association "Itinéraire Bis" (Jean Ducasse en est le président actuel) et elle a fondé le groupe vocal dont elle est le chef de chœur. Certains y chantent depuis sa formation.



Aujourd'hui Catherine Gaiffe habite Argenton et est débordée par le travail : Ecole de Musique d'Argenton, Conservatoire de Châteauroux, chœurs d'enfants, d'adultes. Elle travaille sans relâche, participe avec ses groupes à plusieurs festivals comme le Festival de la voix à Châteauroux ...

Catherine Gaiffe au festival de la voix (à droite sur la photo)

Malgré tout elle garde une préférence pour ses choristes d'itinéraire Bis. C'est avec cet ensemble vocal qu'elle a passé son diplôme d'état de chef de chœur en 2001 après deux années de formation à Poitiers. Trop modeste elle ajoute : "Ils chanteraient sans moi, mais je ne ferais rien sans eux".

Une répétition parmi d'autres...

Didier Philippe, adjoint au maire de Gargillesse, et l'un des plus anciens du groupe, a déjà préparé les sièges en demi-cercle et chauffé la salle. Ne reste plus qu'à chauffer les voix car tout le monde est arrivé à l'heure.

Après un petit quart d'heure d'exercices aussi ludiques qu'efficaces, le travail commence. Catherine reprend le chant polyphonique hongrois que le chœur est en train d'apprendre. Elle fait d'abord répéter les voix d'hommes : les deux barytons basses et les trois ténors, séparément, puis ensemble (Les hommes composent un tiers du groupe, ce n'est pas si fréquent, et c'est une chance pour un ensemble vocal). Puis c'est le tour des voix de femmes : deux groupes d'alti et deux groupes de sopranes.

Catherine ne laisse rien passer : avec fermeté et affection, elle vérifie la justesse, fait travailler les prises d'air, corrige le plus infime décalage des voix, leur manque ou excès de volume. Son exigence est à la mesure de l'engagement de ses choristes. Mais cela n'exclut pas de bons éclats de rire, l'humour et les plaisanteries fusant parfois de part et d'autre.

Catherine confie volontiers quel plaisir elle éprouve à travailler avec des amateurs aussi motivés, qui viennent en connaissant leur texte pourtant difficile et mémorisent si vite la composition, alors qu'ils ne maîtrisent pas forcément le déchiffrement (seule la mémoire auditive, l'attention à ce que chante l'autre peuvent permettre cette rapidité dans l'apprentissage).

Quand les huit voix musicales se mêlent enfin, l'auditeur ne peut qu'être saisi, touché, emporté... On en a la chair de poule et on sent le bonheur des participants.

Après un court moment de détente Catherine distribue le texte d'un nouveau morceau : "Ce que la mer abandonne", extrait d'un oratorio composé en 2008 par Thierry Machuel. Ce canon contemporain n'est pas facile. Quatre voix de femmes et une voix d'homme, un rythme binaire qui devient ternaire pour évoquer les vagues... Patiemment de demi-phrase, en demi-phrase, comme l'oiseau donne la becquée, Catherine fait répéter à tous la partition des hommes, le paragraphe progresse et finit par prendre forme tout entier. C'est magique !

Après cette heure de travail très dense, pour détendre ses choristes et vérifier que tout est encore bien en place, elle propose la reprise de morceaux déjà appris (certains même ont été chantés en première partie de concert à la salle de l'Avant-Scène, la saison dernière) : un chant folklorique nivernais "la mal mariée" (voix d'hommes sur le bourdon des femmes), un chant palestinien accompagné à la percussion par Emmanuelle (la mémoire du groupe)... Un vrai régal !

La répétition a duré une heure trente. Elle se termine par un pot : deux des choristes arrosent leur anniversaire (toute occasion est bonne !) Un couplet fuse, le groupe se remet à chanter !

Si vous avez eu le plaisir d'entendre ce groupe dans l'Eglise de Gargilles, où il se produit régulièrement, vous aurez pu remarquer l'originalité et la variété de son répertoire et en apprécier la mise en scène, sobre et dynamique.



LA PAGE DE NOS COMMERCES ET ARTISANS

AUJOURD'HUI : L'AUBERGE DE LA CHAUMERETTE

Angela BAMBI et Willem GROOS sont installés depuis le 1^{er} avril 2015 à l'auberge de la Chaumerette, propriété de la commune, après avoir exploité avec bonheur, depuis 2011, le site du Haut Verger, route du Pin.

Quand Hannah et Antony JONES ont mis en vente le fonds de commerce de la Chaumerette, pour s'installer au café du Luma à Cluis, Angela et Willem ont présenté leur candidature, heureux de s'intégrer davantage dans la vie du village.



La vente du fonds a eu lieu le 28 mars 2015, et le déménagement s'est fait progressivement, en bonne entente avec les propriétaires précédents et avec l'aide efficace des parents de Willem venus tout spécialement des Pays-Bas.

Avec le soutien de la Commune, des aménagements judicieux ont permis de créer, à l'extérieur, un vaste espace convivial. La décoration intérieure a été réalisée par Angela et Willem en utilisant

les souvenirs rapportés de leurs nombreux voyages à l'étranger. Le 5 avril l'auberge a ouvert ses portes. Une inauguration festive a eu lieu le 25 avril dans ce cadre très agréable.

Le couple veut faire de son établissement un "restaurant d'hôtes", ses clients sont ses invités, une cuisine familiale leur est servie. En attendant le repas, l'apéritif leur est proposé dans le petit coin salon.

Les enfants ne sont pas oubliés : un espace jeux est prévu à l'extérieur comme à l'intérieur. Kaythan, leur fils de 5 ans, prête ses jouets avec gentillesse, permettant ainsi aux parents de manger en toute sérénité.

Les groupes sont volontiers accueillis : fêtes, mariages, vins d'honneur, repas d'associations...

Si l'auberge est complète, Angela n'hésite pas à aider les touristes de passage en téléphonant aux restaurateurs voisins.

LA RESTAURATION

L'auberge de la Chaumerette est ouverte sept jours sur sept toute l'année, mais la cuisine est fermée les lundi, mardi et mercredi midi.

La carte est simple et les plats généreusement servis pour une addition ne dépassant pas 15 euros.

Les pèlerins peuvent bénéficier d'un menu à 9 euros.

En été Willem propose des grillades agrémentées de crudités et de frites. La cuisson est particulièrement soignée en respectant la demande du client. En dessert, vous avez le choix entre des glaces ou des tartes maison.

Des frites sont vendues aussi en barquettes pour les campeurs.

Cet hiver Willem vous mitonnera un bœuf bourguignon, une carbonade, un poulet sauce miel et moutarde, et confectionnera des terrines.

Plats végétariens, petits déjeuners sans gluten peuvent être élaborés sur commande.

LA CLIENTÈLE

La clientèle est variée : touristes, pèlerins, employés du barrage ou d'autres entreprises, visiteurs des environs, et tout simplement habitants de la commune. La grande table extérieure rassemble volontiers, à l'heure de l'apéro, les « voisins ».

Le bouche à oreille et les réseaux sociaux font le reste !



LES SERVICES

Angela et Willem offrent aux visiteurs un choix de produits artisanaux de proximité (bijoux, sacs, miel, poupées, savons...) et CD des artistes locaux.

Une épicerie est en projet afin de rendre service aux campeurs et pèlerins. Angela leur vend déjà le pain (commandé la veille) et les dépanne parfois selon ses possibilités.

LES ANIMATIONS

Tout l'été, ont eu lieu des concerts, vendredi en apéritif, samedi en soirée ou dimanche après-midi, avec différents artistes (Héloïse Combes, Seven and Co, Lego Trip, Acoustimix, Jeff Toury, B.Boogs and the Woogs) proposant des musiques variées (chanson française, blues, rock, etc...).

Pour le confort des anciens, Angela a prévu des chaises confortables, avec accoudoirs, qui sont également occupées par les plus jeunes !

Souhaitons bonne chance à Angela et Willem, qui veulent faire de leur établissement un lieu fédérateur où les joueurs de boules, les amateurs de cartes et les promeneurs pourront partager amitié et bonne humeur dans une grande convivialité...



**Pour votre confort,
les réservations ne sont
pas obligatoires... mais
conseillées !
Tél : 02 54 60 16 54**

*Image extraite du facebook de la Chaumerette
Autres photos : Jacques Villeneuve.*

« LA DEVINETTE » QUE SUIS-JE ?

Réponse à la devinette du bulletin n° 2



Il s'agissait **d'un poussoir à saucisses.**

Il se trouve dans la salle communale de Dampierre et appartient à M. Michel Fleuret

**NOUVELLE
DEVINETTE**



Le budget communal est l'acte fondamental de la gestion municipale **car il détermine chaque année l'ensemble des actions qui seront entreprises.**

Les communes connaissent cinq types de documents budgétaires :

Le budget primitif répercute les **prévisions** de recettes et de dépenses votées par les conseillers municipaux, pour une année, et est divisé en deux sections :

- **La section de fonctionnement** qui est constituée des **opérations courantes** nécessaires au fonctionnement des services municipaux et à la mise en œuvre des actions décidées par les élus.
- **La section d'investissement** qui regroupe essentiellement les **opérations d'équipement** ayant pour objet d'augmenter la valeur du patrimoine, d'améliorer la qualité des équipements, voire d'en créer de nouveaux.

Le budget, une fois voté (**avant le 15 avril de chaque année**), **permet au maire d'engager les dépenses dans la limite des sommes prévues et de réaliser le recouvrement des recettes attendues. Il est obligatoirement voté en équilibre en dépenses et recettes.**

Les décisions modificatives et le budget supplémentaire

Les prévisions inscrites au budget primitif peuvent être modifiées en cours d'exercice par l'assemblée délibérante, par des décisions modificatives.

Le budget supplémentaire a essentiellement pour objectif de reprendre les résultats budgétaires de l'exercice précédent, lorsque, lors du vote du budget primitif, les résultats de l'année écoulée ne sont pas connus.

Décisions modificatives et budget supplémentaire ne sont pas obligatoires.

Pour la commune de Gargillesse-Dampierre et par souci de simplification, il n'est pas habituel de réaliser un budget supplémentaire car le report des résultats de l'année passée se fait lors du vote du budget primitif.

Le compte administratif

Le budget primitif et le budget supplémentaire sont des états de prévisions. Il est nécessaire ensuite de **constater comment et dans quelle mesure ces prévisions ont été concrétisées.** Le compte administratif est **le relevé exhaustif des recettes et des dépenses qui ont été réalisées dans un exercice comptable donné.**

Comme **la comptabilité communale suppose l'intervention de deux instances, le maire et le trésorier**, comptable de la commune (anciennement percepteur), il y a deux types de comptes. D'une part, **le compte du maire appelé le compte administratif** et, d'autre part, **celui du comptable nommé le compte de gestion.**

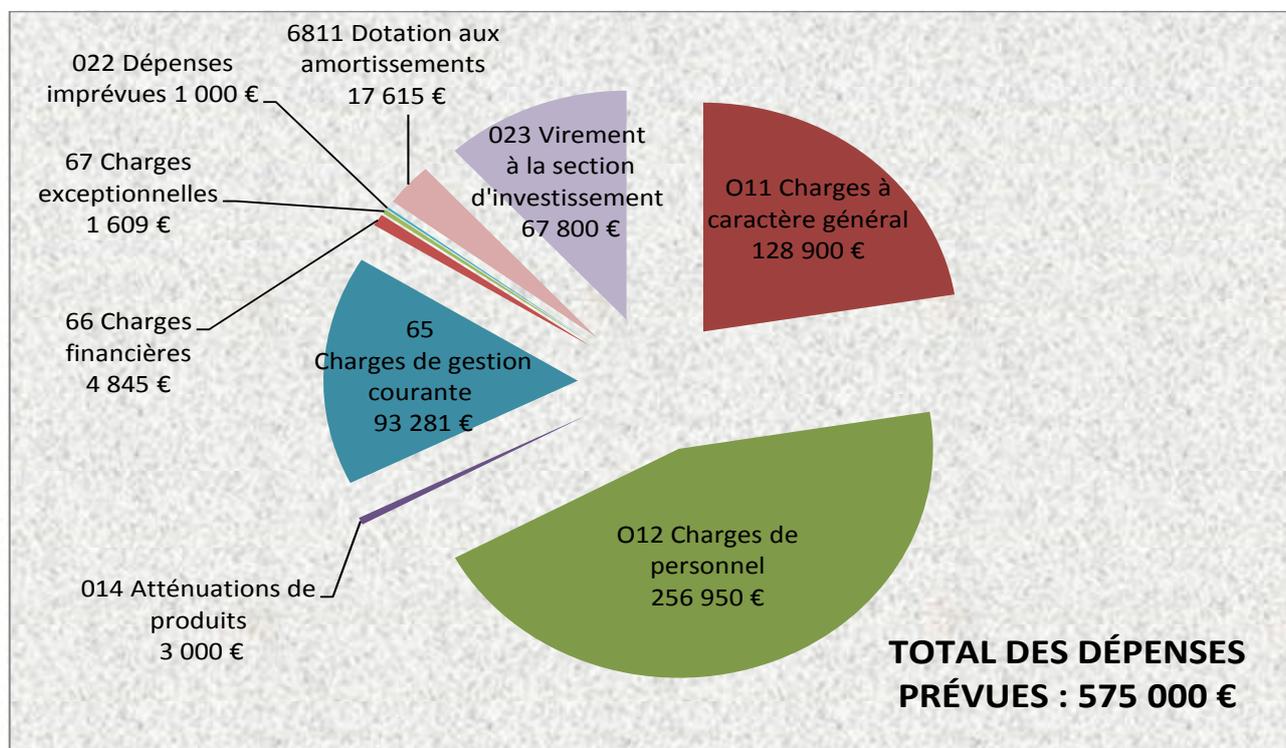
Le compte de gestion est confectionné par le comptable qui est chargé en cours d'année d'encaisser les recettes et de payer les dépenses ordonnancées par le maire. Le compte de gestion doit parfaitement concorder avec le compte administratif.

Les budgets annexes sont différents du budget communal proprement dit, mais également votés par le conseil municipal. Ils sont confectionnés pour certains services municipaux relativement spécialisés. **La commune de Gargillesse-Dampierre présente un budget annexe pour le service d'assainissement (concerne les bourgs de Gargillesse, Dampierre, Le Confluent, Le Moulin et La Chaumerette).**

BUDGET PRIMITIF ANNÉE 2015

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES



LES POSTES DE DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT LES PLUS IMPORTANTS :

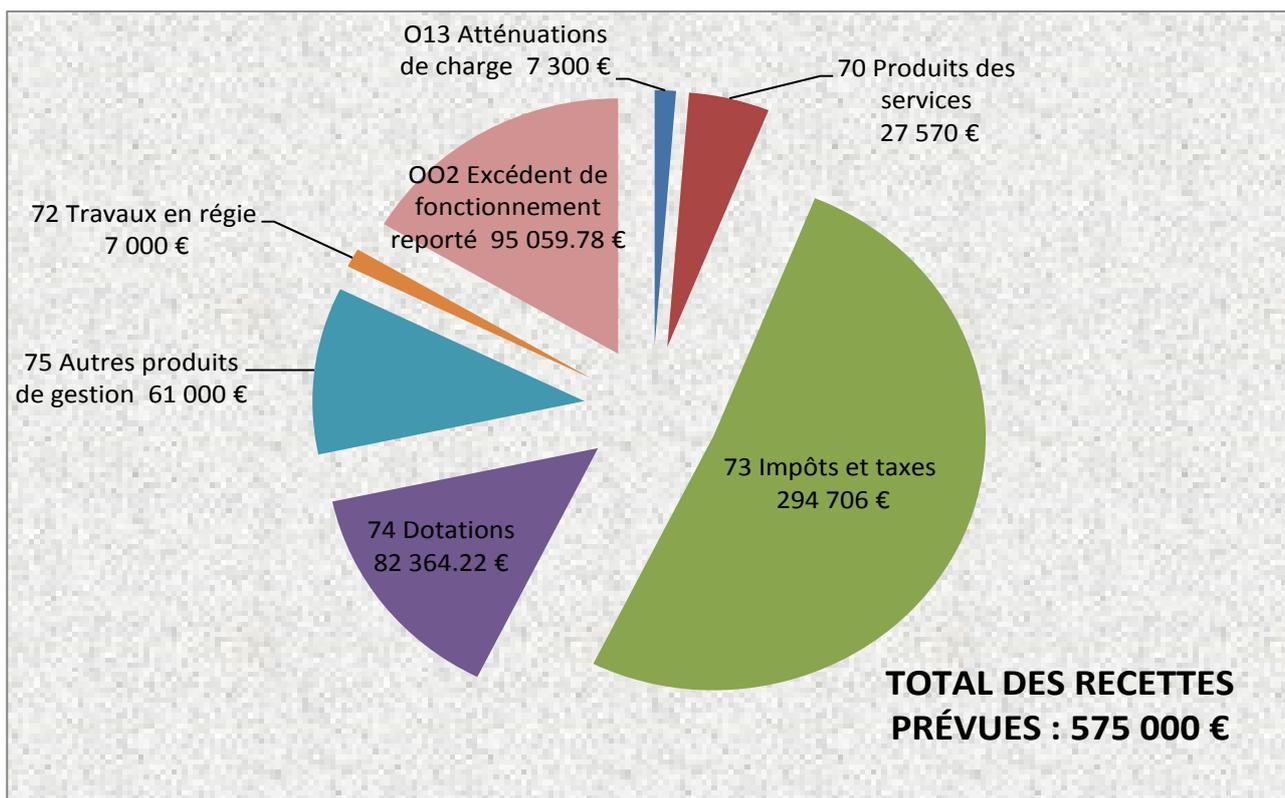
Le chapitre 011, charges à caractère général. Elles peuvent être comparées aux charges supportées par un ménage : eau, électricité, carburant, achat de fournitures diverses, entretien des terrains, des voies et réseaux, des bâtiments, du matériel, les assurances, les frais de télécommunications, les cotisations, les impôts et taxes diverses...

Le chapitre 012, charges de personnel. Ce chapitre comprend les salaires des employés municipaux ainsi que les charges afférentes. 8 personnes sont employées toute l'année : 6 à temps plein et 2 à temps partiel. Des saisonniers sont recrutés pour assurer la continuité du service durant les congés d'été et permettre l'accueil des touristes au musée et à l'office de tourisme.

Le chapitre 65, charges de gestion courante, comporte :

- les indemnités des élus avec les cotisations de retraite pour 17 500 € (montant net par mois pour le maire : 577.49 € et pour chaque adjoint : 224.21 € fixé par la loi dont le seuil est proportionnel au nombre d'habitants et correspond à la première strate pour les communes de moins de 500 habitants),
- la participation de la commune au service incendie pour 8 416 €,
- les contributions aux organismes de regroupement (Syndicat des écoles : 10 800 €, Syndicat Mixte d'Eguzon : 14 590 €, Syndicat des transports scolaires d'Argenton : 75 €, Syndicat Mixte Val de Creuse-Val d'Anglin : 1 200 €),
- les subventions versées aux associations (Office de Tourisme de Gargillesse : 8 000 €, Union CAFN : 80 €, ANACR Argenton : 40 €, BIP TV : 304 €, La ligue contre le cancer : 100 €, le comité des fêtes de la commune : 3 500 € et une ligne ouverte à 1 176 € pour les demandes de subventions arrivant en cours d'année). Il s'y ajoute une subvention versée au budget annexe du service assainissement (21 000 €).

RECETTES



LES POSTES DE RECETTES DE FONCTIONNEMENT LES PLUS IMPORTANTS :

Le chapitre 73, impôts et taxes, comprend :

- la taxe d'habitation, la taxe sur les propriétés bâties et la taxe sur les propriétés non bâties pour un montant de 120 758 €. En voici le détail :

Type de taxe	Bases d'imposition	Taux voté par le conseil municipal	Produit pour la commune
Taxe d'habitation	328 800 €	10.06 %	33 077 €
Taxe foncière sur les propriétés bâties	321 400 €	22.96 %	73 793 €
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	31 600 €	43.95 %	13 888 €

Les taux d'imposition n'ont pas été modifié depuis 1991.

- l'attribution de la communauté de communes du Pays d'Éguzon-Val de Creuse pour un montant de 77 757 €,

- la taxe sur les pylônes électriques pour 87 899 € : 26 pylônes dont la tension de la ligne électrique est comprise entre 200 à 350 kilovolts (2 198 € par pylône) et 7 pylônes dont la tension de la ligne électrique est supérieure à 350 kilovolts (4 393 € par pylône),

- la taxe de séjour payée par les personnes hébergées temporairement sur la commune : 2 000 € qui participe au financement de l'accueil touristique,

- Une subvention au titre du fonds départemental de péréquation des taxes additionnelles aux droits d'enregistrement sur les mutations de propriétés : 6 292 €.

Le chapitre 74, dotations, subventions de participations, comprend principalement la dotation forfaitaire versée par l'Etat instituée par la loi du 3 janvier 1979. C'est un prélèvement effectué sur le budget de l'Etat distribué aux collectivités.

Dans le cadre des restrictions budgétaires de l'Etat, une baisse importante est opérée. **En 4 ans, c'est 16 000 € en moins pour la commune** : 60 352 € en 2015, 70 946 € en 2014, 75 559 € en 2013, 76 514 € en 2012. Sans compter la mise en place du Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales qui cette année fait **perdre en plus à la commune 1 473 €**.

Le chapitre 75, autres produits de gestion courante, contient essentiellement le revenu des immeubles, propriété de la commune : 2 logements en location (ancien logement du receveur de la poste et ancien presbytère), la maison Aurore Sand utilisée en atelier et galerie, l'auberge de la Chaumerette avec le logement à l'étage, le musée George Sand pour un total de 20 500 €, les gîtes municipaux (gîte de groupe de la ferme du château, gîte d'Annette, gîte du Moulin), les diverses salles (ferme du château et galeries) pour la somme de 15 000 €, les locations des chalets municipaux de la Chaumerette estimés à 25 500 € .

Le compte 002 – Excédent de fonctionnement reporté pour 95 059.78 €. Il comprend le résultat de fonctionnement de l'exercice 2014 (solde entre les recettes et les dépenses de fonctionnement) de 31 114.03 €

- + Résultat reporté des exercices antérieurs : 85 922.94 €
- Part affecté à la section d'investissement : 21 977.19 €

Le chapitre 70, produits des services, comporte la participation de La Poste pour le fonctionnement de l'agence postale communale pour 13 600 €.

BUDGET PRIMITIF ANNÉE 2015 **LA SECTION D'INVESTISSEMENT**

DÉPENSES		RECETTES	
Dépenses d'équipement	291 366.97 €	Subventions pour les dépenses d'équipement	82 761.50 €
Remboursement en capital des emprunts	20 650.00 €	Remboursement forfaitaire de la T.V.A.	10 833.00 €
Dépôts et cautionnements	1 000.00 €	Amortissements	17 615.00 €
Report du résultat négatif de l'exercice 2014	969.72 €	Affectation du résultat de fonctionnement 2014	21 977.19 €
Travaux effectués en régie par le personnel communal	7 000.00 €	Réalisation d'un emprunt nouveau	120 000.00 €
		Autofinancement de la section de fonctionnement	67 800.00 €
TOTAL	320 986.69 €	TOTAL	320 986.69 €

DÉTAIL DES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT ET SUBVENTIONS PERÇUES

CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ :

NATURE DE L'OPÉRATION	DÉPENSES	RECETTES
Versement de la participation au Syndicat d'électrification de l'Indre pour extension du réseau basse tension au Bois Rigaud	2 312.48 €	/
Remplacement du chauffe-eau au gîte d'Annette	612.00 €	/
Achat de 8 radiateurs pour chalets la Chaumerette	1 139.06 €	/
Travaux de mise aux normes électrique au bar restaurant, camping et chalets de la Chaumerette	9 453.98 €	/
Achat de panneaux de signalisation	2 633.50 €	/
Mise en place d'un éthylotest dans le car scolaire	1 754.40 €	/
Achat de matériel (onduleurs, réfrigérateur gîte de la ferme, gazinière dans 1 chalet, perceuse atelier)	1 309.17 €	/
Travaux d'aménagement de la place du château et de la rue Henri Jamet à Gargillesse avec 2 acomptes de subvention (1 subvention parlementaire et 1 dotation d'équipement des territoires ruraux)	19 855.26 €	7 858.27 €
Versement du solde de la subvention du Conseil Départemental pour travaux voirie 2014	/	6 258.50 €
TOTAL	39 069.85 €	14 116.77 €

CE QUI VA ÊTRE RÉALISÉ JUSQU'AU VOTE DU PROCHAIN BUDGET :

NATURE DE L'OPÉRATION	DÉPENSES	RECETTES
Paiement relatif à l'acquisition des terrains de la Grand' Pièce pour permettre une réserve foncière comprenant les frais notariés (55 965 m ²)	15 300 €	/
Travaux à la mairie : changement chaudière et cuve à fioul, travaux d'isolation des combles et d'éclairage avec une dotation d'équipement des territoires ruraux	12 377 €	7 200 €
Travaux de réfection de voirie avec une subvention du Conseil Départemental dans le cadre du Fonds d'Action Rurale 2015	18 554 €	7 440 €
Travaux sur une partie de la toiture de la maison Aurore Sand avec une subvention du Conseil Départemental	27 000 €	7 220 €
Réfection des portes de l'atelier municipal avec le solde d'une subvention du Conseil Départemental dans le cadre du Fonds d'Action Rurale 2013	13 000 €	6 424 €
Réalisation de plaques et numéros de rue	6 000 €	/
Réalisation d'un prêt à taux zéro de préfinancement du FCTVA (dans le cadre du plan de relance de l'investissement des collectivités par le gouvernement)	/	21 225 €
TOTAL	92 231 €	49 509 €

Compte tenu de la conjoncture actuelle : baisse de la dotation forfaitaire de l'Etat en 2016 équivalente à celle de 2015, projet de fusion de la Communauté de Communes d'Eguzon et de la Communauté de Communes d'Argenton au 1^{er} janvier 2017 qui entraînera des modifications au niveau budgétaire, le Conseil municipal a préféré la prudence. **L'emprunt de 120 000 € prévu au budget 2015 ne sera pas réalisé et un prélèvement modéré sera effectué sur la section de fonctionnement.** En conséquence, certains travaux envisagés au budget 2015, sont reportés. C'est le cas :

- De la continuité de travaux d'électricité dans les chalets municipaux de la Chaumerette pour 11 700 €
- Du remplacement du camion benne pour le service technique pour 20 000 €
- Du remplacement du photocopieur de la mairie pour 5 000 €
- D'une partie des travaux de réfection de voirie dans le bourg de Gargillesse pour 22 700 €
- Des travaux de remplacement des huisseries, d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite à la mairie pour 42 400 €
- Des travaux de réfection de la salle communale de Dampierre pour 37 200 €

LE BUDGET ANNEXE DU SERVICE **ASSAINISSEMENT ANNÉE 2015**

LES CHIFFRES CLÉS :

Un budget qui s'équilibre en section d'exploitation (fonctionnement) à 54 737.01 € et en investissement à 48 470.76 €.

LES DÉPENSES D'EXPLOITATION COMPRENENT :

- L'eau et l'électricité pour les stations de pompes à Gargillesse et au Moulin, la vidange des stations de Dampierre et du Moulin ainsi que l'entretien de l'ensemble pour 18 000 €.
- La participation au syndicat Intercommunal de Badecon Le Pin – Gargillesse pour l'amortissement et le fonctionnement de la station d'épuration du Pin pour 24 300 €.
- Le remboursement des intérêts de l'emprunt pour 3 256 €.
- Les amortissements des travaux pour 8 973 €.

LES RECETTES D'EXPLOITATION COMPRENENT :

- Les redevances perçues auprès des personnes ayant une habitation raccordée au réseau d'assainissement collectif pour 21 000 € (70 € d'abonnement pour chaque habitation raccordée au réseau et 0.89 € par mètre cube d'eau consommée + la redevance pour modernisation des réseaux reversée ensuite à l'Agence de l'eau de 0.19 € par mètre cube d'eau consommée).
- Une subvention du budget principal de 21 000 € compte tenu du fait que le nombre d'abonnés raccordés n'est pas suffisant pour supporter les coûts importants de la nouvelle station d'épuration du Pin.
- Les amortissements des subventions (3 733 €), les travaux en régie (3 000 €) et le résultat reporté de l'année 2014 (5 980.01 €).

LA SECTION D'INVESTISSEMENT :

Des recettes qui comprennent le résultat reporté de l'année 2014 (38 090.75 €), le remboursement de la TVA sur les investissements 2014 (1 407 €) et les amortissements des travaux (8 973 €) qui permettraient, une fois le remboursement du capital de l'emprunt réalisé (2 203 €) et les amortissements des subventions constatés (3 733 €), de réaliser d'éventuels travaux d'investissement pour 42 500 €.



Pour ce troisième dossier nous nous intéressons à la rivière qui traverse notre commune d'un bout à l'autre. Auxiliaire précieuse de nos agriculteurs, appréciée des pêcheurs, des peintres et des randonneurs qui en admirent la beauté au cours des saisons, notre rivière a dans le passé joué un rôle économique important.

Son nom

Le nom du village est attesté dès 1006 "dominus castris quod dicitur Gargilissia", comme propriété des seigneurs de Gargillesse dont la famille s'éteignit vers 1150, laissant la place aux Naillac (in *Les origines de Gargillesse* d'Eugène Hubert). On ne sait pas si les seigneurs ont donné leur nom au village et à la rivière ou l'inverse. Quant à l'origine du nom, elle n'est pas certaine. Selon un article de Ferdinand Lot elle viendrait du francique "Wahrginisa lieu de rassemblement des hors-la-loi" (*Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, Année 1945, Volume 89 Numéro 2 pp. 289-298).

Son parcours

La Gargillesse prend sa source dans le département de la Creuse, sur la commune de Méasnes, limitrophe de Montchevrier, cent mètres avant un petit étang, au lieu-dit Le Terrier, à une altitude de 370 mètres. Elle entre dans le département de l'Indre, 500 mètres plus loin. Elle passe juste à côté de la source de sa cousine la Bouzanne. Sur environ cinq kilomètres, elle sert de frontière entre les deux départements.



Sur notre photo, à la Ribère, la Gargillesse sépare l'Indre à gauche de la Creuse à droite.

Entrée dans l'Indre elle sépare d'abord les communes de Montchevrier et d'Orsennes, puis les communes d'Orsennes et de Pommiers, avant d'entrer dans notre commune 500 mètres environ avant le Moulin de Foy.



Elle passe ensuite en contre-bas de Dampierre.



Elle traverse 3 km plus loin le village de Gargillesse...

... et termine son parcours au Confluent, en se jetant dans la Creuse, à l'altitude de 135 mètres.

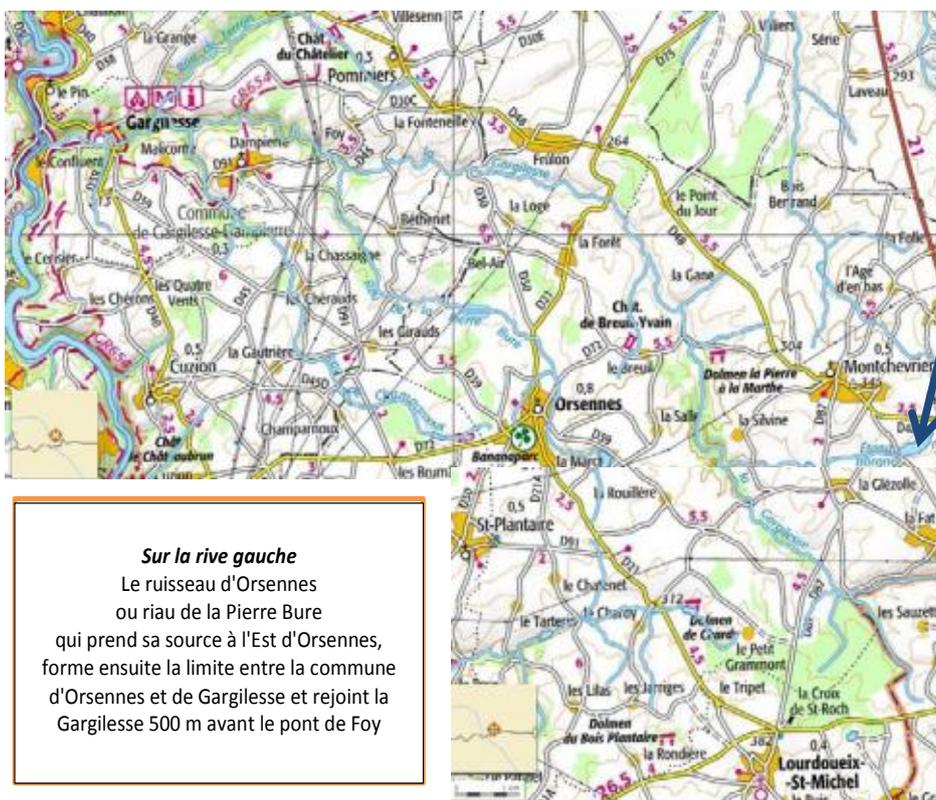
Ci-contre le confluent au début du 20^e siècle



Longueur totale de la Gargillesse : 23 km 400

Ses affluents

La Gargillesse reçoit plusieurs affluents, dont nous citerons les plus importants à partir de la source.



Sur la rive droite
le ruisseau de Gâte-Souris
(appelé Potavet à Montchevrier).

Il prend sa source à l'Etang Borgne (Montchevrier) et rejoint la Gargillesse après un cours de 3.500 km. D'après le souvenir d'habitants de cette commune, le Potavet était "plus poissonneux" que la Gargillesse.

Sur la rive gauche
Le ruisseau d'Orsennes ou riau de la Pierre Bure qui prend sa source à l'Est d'Orsennes, forme ensuite la limite entre la commune d'Orsennes et de Gargillesse et rejoint la Gargillesse 500 m avant le pont de Foy

Source de la Gargillesse

Sur la rive gauche encore

Le Ruisseau de Malicorne, ou **Riau de Champarnoux**, ou Riau de Dampierre, ou Riau des Baux, qui prend sa source sur la commune d'Orsennes, près du lieudit "La Grange", entre tout de suite sur la commune de Cuzion, sépare Cuzion de Gargillesse jusqu'après La Chasseigne et rejoint la Gargillesse entre le Pont de Foy et le lieudit La Roche Fendue, après un cours de 5.500 km.

Sur la rive droite enfin

Le Ruisseau de Pommiers, ou **ruisseau de Terron**, ou de Tyron, qui prend sa source entre Pommiers et La Fonteneille, pour atteindre la Gargillesse face au bois Tillet, au-dessus du Pont de la Céline, après un parcours de 3 km.

Un débit irrégulier

Le dénivellement important de la Gargillesse (235 mètres) en fait une rivière "torrentielle".

Elle est sujette à de fortes crues. George Sand raconte dans son roman *Le péché de Monsieur Antoine* comment les habitants de Gargillesse mettent en garde M. Cardonnet, qui veut implanter une usine en exploitant la force motrice de la rivière "**Elle est fort irrégulière. Vous venez de la voir au minimum, mais ses crues sont fréquentes et terribles**". Mais l'industriel n'écoute pas ces bons conseils.

Quelques mois plus tard son fils, Emile, qui a essuyé la veille un gros orage près d'Eguzon, se trouve confronté à une terrible "dribe" (dérive, dérive) en arrivant à Gargillesse : "**Tout à coup un mugissement semblable au roulement prolongé du tonnerre se fit entendre, arrivant de leur côté avec une rapidité extrême.** (-).

Ils traversèrent l'île au galop (-) Avant qu'ils fussent sortis de la saulée, des flots d'une eau jaunâtre et couverte d'écume, vinrent à leur rencontre, et leurs chevaux en avaient déjà jusqu'au poitrail, lorsqu'ils se trouvèrent en face du torrent gonflé qui se répandait avec fureur sur les terrains environnants. Emile voulait tenter le passage mais son guide s'attachant après lui : "Non, Monsieur, non, s'écria-t-il, il est trop tard. Voyez la force du torrent, et les poutres qu'il charrie ! Il n'y a ni homme ni bête qui s'en puisse sauver". Les deux personnages ne s'en sortent qu'en abandonnant leurs chevaux et en grimpant sur un vieux chêne robuste. Quant à l'usine en construction, elle a été emportée par la violence des eaux.



Pendant la crue centennale de 2008 le pont de la Roche fendue, dépassé par 1m50 d'eau, a été emporté deux cents à trois cents mètres plus bas.

(Voir photo de M. Mousseau ci-contre)

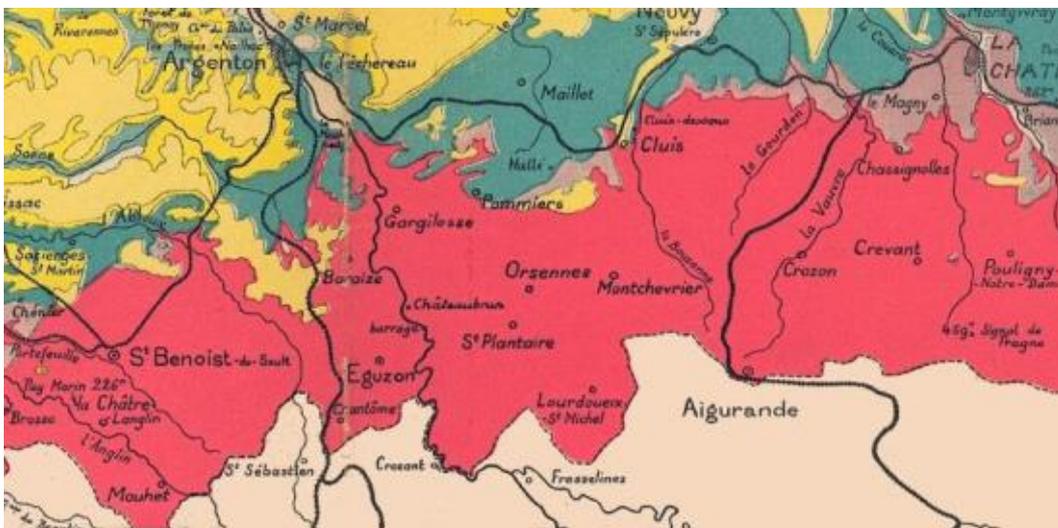
Aujourd'hui le service de prévision des crues le confirme : "La Gargillesse et la Bouzanne peuvent apporter une part significative au débit de la Creuse respectivement à l'amont d'Argenton sur Creuse et de Saint-Gaultier".

Mais ses crues rapides et fortes ne durent pas.

Inversement il lui arrive de plus en plus souvent d'être presque à sec. Effets des sécheresses ? Des drainages de champs ? Une convention a dû être passée avec les propriétaires de l'Etang Borgne pour effectuer des lâchers d'eau lorsque la Gargillesse est trop basse.

La géologie

La Gargillesse traverse un plateau cristallin de micaschistes et gneiss, mais on retrouve quelques zones alluvionnaires du Trias et du Lias (ère secondaire inférieure) plutôt argileux. Le Riau de Dampierre n'a jamais été vu à sec, même durant les pires canicules, alors que la Gargillesse en amont était à sec, parce que sa source se trouve dans une de ces zones argileuses.



Un atout Un



Un atout économique du passé : Les moulins

Au milieu du 19^{ème} siècle, l'eau était la seule énergie disponible (avec le bois pour les machines à vapeur), et elle était gratuite. L'eau des cours d'eau a ainsi été utilisée parfois à la limite de ses possibilités, et pour tous les usages !

En 1863, dans le département de l'Indre, on relève **511 moulins à farine**, 15 moulins à tan (à écorces de chêne, réduites en poudre pour le tannage des peaux), 13 forges, 12 moulins à foulon (fouillage des tissus de laine), 6 filatures de laine, 4 hauts-fourneaux, 3 moulins à huile, 2 à cidre, etc...

Sur la Gargillesse, il a été décompté huit moulins en 1861 (tous à farine). Il y en avait peut-être davantage auparavant.

Voici leurs noms, en partant de la source :

- **Le moulin de Grammont** (non retrouvé). Signalé "à marche intermittente" en 1861, "détruit" en 1899 (Grammont est un lieudit de la commune d'Orsennes, limitrophe de Méasnes) ;
- **Le moulin Toile**, sur la commune de Montchevrier, qui ne fonctionnait déjà plus en 1899, et est aujourd'hui résidence privée ; *(photo de J. Villeneuve, ci-contre)*
- **Le moulin d'Orsennes**, qui fonctionnait encore au début du 20^{ème} siècle ;
- **Le moulin de Courtaillet**, non retrouvé, qui ne fonctionnait plus en 1899 ;
- **Le Moulin Neuf**, au sud de Frulon, qui fonctionnait toujours au début du 20^{ème} siècle ;
- **Le Moulin Cluzeau**, anciennement moulin Thévenin, un kilomètre plus loin, signalé comme détruit en 1899.



Sur la commune de Gargillesse : le moulin de Foy et le moulin Garat

- **Le moulin de Foy (en fait moulin de Fay car il dépendait du fief de Fay).**

Le fief resta dans la famille de Fay(e) jusqu'au 16^e siècle puis fut ensuite propriété de François **Muzard** en 1572 qui le recéda à la famille **de Rance**. **Le moulin est un moulin "banal"** (il appartient au seigneur et les habitants sont contraints d'y moudre leur grain, comme le fait valoir Hélion de Rance, seigneur de La Chapelle Baloue et du Châtelier auprès de la justice de Gargillesse). Son descendant Jean de Rance le possède en 1624, puis sa veuve en 1694. A la fin du 19^e siècle les propriétaires sont une famille de Limoges.

Les meuniers : L'étude minutieuse des archives par Jacqueline Mousseau nous a permis de retrouver les noms des meuniers successifs. En 1796 Alexandre Thomas ; dès 1815, Jean Moulin (nom prédestiné !) et sa femme Marie Daguet ; dans les années 1830 Bastien Simonnet puis son fils Jacques ; dans les années 1840 Charles Couillard, puis André Petit ; dans les années 1860 Jean Barbat et son épouse Solange Thomas.

A partir des années 1870 le moulin est occupé par la famille Blardat. Etienne Blardat et Madeleine Charpentier ont 5 enfants : 2 filles et 3 garçons (l'un décèdera à l'âge de 18 ans, un autre à l'âge de 6 ans) Madeleine meurt à 40 ans en 1879, ses enfants ont entre 20 et 2 ans. Etienne se remarie en 1883 avec une veuve, Scolastique Ripoteau qui meurt à son tour en 1889, à l'âge de 48 ans.

Les deux enfants aînés d'Etienne restent et travaillent au moulin avec lui après leur mariage : Marie, (née en 1859) mariée à Jean Charasson, Sylvain (né en 1866) marié à Hortense Lagautrière. De nombreux enfants naissent : entre 1882 et 1998 Marie et Jean Charasson ont 7 enfants (3 garçons et 4 filles) mais ils perdent une fille à 5 mois, une autre à 4 ans. Sylvain et Hortense ont 5 enfants (3 garçons et 2 filles) entre 1892 et 1900 mais leur premier garçon meurt à 8 mois.

Les Dampierrois ont connu le dernier meunier, (Auguste) Emile Charasson, surnommé affectueusement Toto. Deuxième enfant de Marie Blardat et Jean Charasson, né le 19 mai 1884, il avait épousé Marie Madeleine Villeneuve en 1920 à Orsennes (bourg dont elle était originaire). Emile était un personnage pittoresque qui ne produisait plus de farine pour la panification mais de la farine grossière destinée aux animaux (on allait à Orsennes ou aux Couvieilles pour la farine à pain). Le couple qui s'était marié à 36 et 35 ans n'a pas eu d'enfant. Leur maison a été incendiée en 1944. "Toto" est mort le 3 juin 1950. Pendant des années ensuite sa femme "Marie Toto" a erré, la tête perdue, aux alentours de son moulin. Elle y est morte le 19 juin 1972.

Le moulin a ensuite été acheté par Guy Baudat qui l'a restauré.

- **Le moulin Garat**

Son nom a sûrement un rapport avec une **famille d'écuyers attestée dès 1266** (Gérault Garat et ses fils). L'écuyer Pierre Garat est encore noté comme résidant dans ce lieu en 1687.

Puis la dynastie des Charpentier tient par bail ce moulin, comme presque tous les moulins sur la Gargillesse et ses affluents (le dernier meunier de cette famille est Jean Charpentier).

Le moulin et la maison sont déclarés démolis en 1825. **Vers 1830 la famille Philippeaux occupe les lieux par baux renouvelables**. François Philippeaux y décède en 1835. Plus tard, sa veuve et ses enfants Charles et Jean y sont meuniers de 1855 à 1891, aidés de leurs femmes Rose Ferrandière et Angélique Ripoteau. **A cette époque encore, le moulin et ses dépendances peuvent faire vivre une famille entière**. La fille de Jean, Eugénie, prend la suite avec son mari Jean Neveu qui décède en 1895 à Gargillesse. La famille vient en aide à la veuve, ainsi que les meuniers du moulin de Foy (Sylvain Blardat et Hortense Lagautrière).



Le moulin est noté comme fonctionnant encore en 1906 et le site est un lieu de promenade prisé des touristes comme en témoigne cette carte postale ancienne.

Les Dampierrois venaient y danser et manger la galette.

Le 30 mai 1911, Maxime Rousseau dédie ce poème à Maurice Clément, "propriétaire nouveau du vieux moulin" :

*Encore un qui s'en va de ces frustes témoins
Du temps passé meilleur sans doute
Où la vie était simple et coulait goutte à goutte
Ainsi que l'eau du bief sur la roue en déroute
Des moulins... qui chantaient du moins !
Encore un qui se tait sur la rivière allègre
Qui l'éveillait, le vieux reclus !
Le moulin de Garat ne ronronnera plus
En chauffant au soleil sous ses toits gris velus
Sa frêle échine de chat maigre.
Le meunier a suivi les derniers bourricots
Qui par la sente abrupte et sèche,
Portaient moudre au moulin bon froment de
"marsèche"
Sacs à califourchon à même leur poil rêche
En brayant à tous les échos.*

*Il est parti ! Voici que l'eau pleure à la vanne
Ses petits gars enfarinés...
Encore un an de plus, et puis l'or des genêts
Flambera sur le dos des rocs éperonnés
Au travers du toit diaphane...
Pierre à pierre déjà s'effritent ses murs verts
Croulants sous le progrès moderne,
Sa treille s'effiloche et dans sa vitre terne
Le soleil met, ce soir, un regard qui consterne
Comme d'un mort les yeux ouverts !
Car, si défunt qu'il soit, ce moulin hors d'usage
Témoignera longtemps encor,
Parmi le légendaire et candide décor,
Du bon temps poétique où tout était d'accord
Paysan avec paysage.*

Bulletin de la Société académique du centre. Juin 1911.

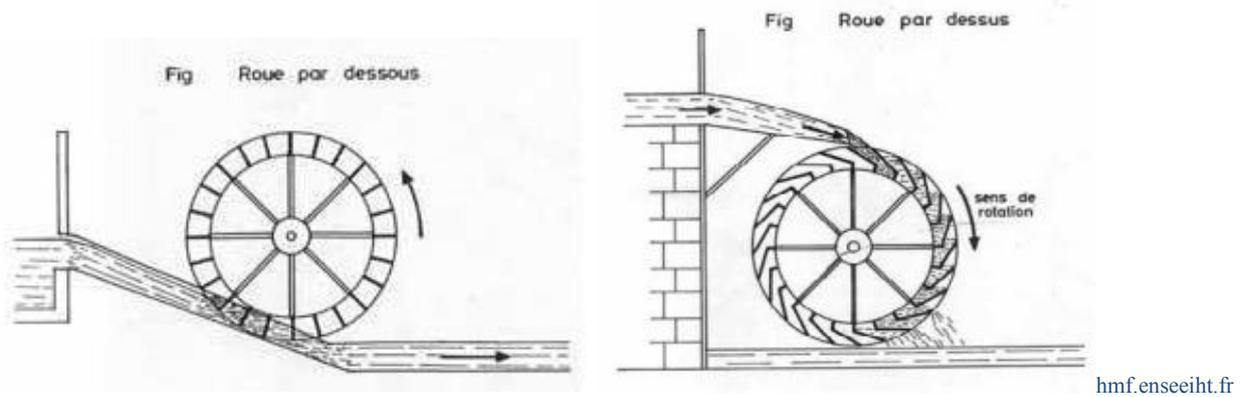
Page extraite des recherches faites par Jacqueline Mousseau sur La Mothe et ses environs (décembre 2013).

Désaffecté et en ruine, le moulin Garat servit de refuge au maquis.

Il fut définitivement abandonné après son incendie en juillet 1944 et il n'en subsiste aujourd'hui que des murs écroulés.

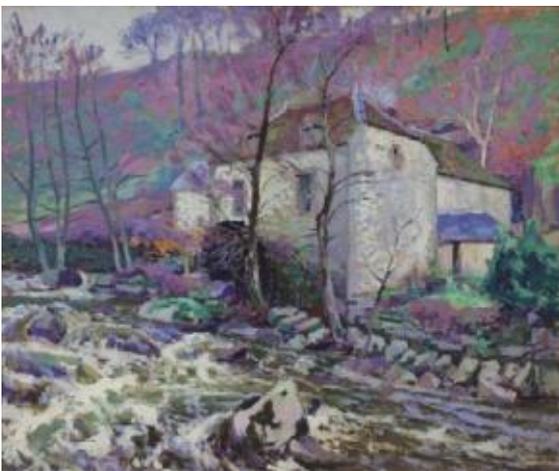
Le fonctionnement des moulins

Tous ces moulins étaient à "augets en-dessous", c'est à dire que l'eau coulait sous la roue pour remplir des augets (récipients), et le poids de l'eau faisait tourner la roue (voir dessin). De tous les systèmes de moulin, c'était celui dont le rendement était le plus mauvais ! Mais les cours d'eau étaient trop petits et ne permettaient pas l'alimentation "au-dessus", plus efficace, et encore moins les roues à aubes ou même à palettes.



Les moulins de Courtaillet et Cloizeau (ou Clouzeau) avaient deux paires de meules, le moulin d'Orsennes en avait trois, les autres n'en avaient qu'une, de trois mètres environ de diamètre.

Ces moulins fonctionnaient pour beaucoup par intermittence. Le meunier de Foy, le père Charasson se plaignait ainsi : "Je peux point y arriver, quand y a de l'iau, y a point de grain, et quand y a du grain y a point d'iau"...



La puissance utile en chevaux vapeur nous semble maintenant ridicule : **3,1 chevaux pour le moulin de Foy, 3 chevaux pour le Moulin Garat (votre tondeuse à gazon est plus puissante !)** mais le débit de la Gargillesse ne permettait pas mieux : son débit moyen est de **400 litres par seconde, 100 litres et moins en étiage**. Il est noté 20 mètres cubes par seconde en forte crue, très passagère, et même 40 mètres cube par seconde en 1862, mais ça paraît énorme, et exceptionnel. L'ingénieur auteur du rapport ne précise d'ailleurs pas s'il s'agit d'un relevé ou de sa propre estimation...

Paul Madeline, le Moulin de la Folie, 1910 (moulin sur la Sédelle)

Le rôle de l'administration

Dès le second empire, les ministères de l'intérieur et de l'agriculture ont demandé à leurs ingénieurs (qui étaient sous les ordres des préfets) d'établir tous les deux ans un "état statistique des cours d'eau non navigables ni flottables", d'une part, et un "état de l'utilisation agricole et industrielle des cours d'eau" (suivant formulaires à remplir). C'est dire l'importance que le gouvernement de Paris attachait à cette richesse. Et pour nos chercheurs d'aujourd'hui, quelle mine de renseignements ! Les rivières, comme l'agriculture, étaient considérées comme stratégiques pour le pays.

Meuniers et paysans : une entente pas toujours cordiale...

L'eau était précieuse, il fallait bien que tous ses utilisateurs s'entendent... **mais cela n'allait pas sans difficultés !**

Les meuniers n'avaient pas bonne réputation (comme partout en France d'ailleurs). On les disait riches et voleurs (à tort souvent bien sûr). Des chansons populaires y font allusion !

Nous avons relevé beaucoup de **plaintes d'agriculteurs**.



Ils se plaignaient de ne pas avoir leur poids de farine. En fait, les meuniers payaient leurs journaliers en mouture (d'où venait-elle ?) mais d'un autre côté, les agriculteurs ne pesaient pas leurs grains ! Leurs plaintes sont néanmoins remontées jusqu'au Ministère de l'Intérieur, qui a répondu au préfet qu'il n'était "pas en son pouvoir" d'interdire le paiement des journaliers en farine. Les agriculteurs étaient en droit (et devaient exiger) que les grains soient pesés, en leur présence, par le meunier (*lettre du ministre de l'intérieur, 22/8/1821*).

D'autre part, **les moulins fonctionnaient "par écluses"** c'est à dire qu'on construisait un barrage et une écluse, le plus souvent sur une dérivation de la rivière, pour assurer une puissance suffisante lors de l'utilisation des meules. Il y avait donc de brusques différences de débit : l'eau baissait quand le moulin cessait de travailler et puis remontait brusquement quand le moulin se mettait en route et lâchait son eau.

Mais les meuniers de leur côté en avaient à l'encontre des agriculteurs ! Nous avons trouvé aux Archives départementales une lettre de M. Guyoton, meunier aux Couvieilles, et propriétaire d'un moulin sur le Bouzantin, qui se plaint de sept **barrages d'irrigation** construits en amont de son moulin qui l'ont contraint à chômer (*lettre du 26 Mai 1882*) L'ingénieur des Ponts et Chaussées de l'Indre Sud-Est répond que ces barrages d'irrigation ont tous été construits sans autorisation, et qu'il convient aux maires de Cuzion et de Saint-Plantaire de les faire démolir.

Pendant le second Empire, il fut créé une police des moulins à blé. Et elle eut fort à faire parce que les dérivations des moulins avaient aussi été faites sans autorisation ! Il semble même que deux moulins n'avaient pas d'existence légale.

Il faut donc renvoyer paysans et meuniers dos à dos !

Dès 1893, la police des moulins à blé devait aussi noter s'il existait des usines produisant de l'énergie électrique. L'état se préoccupait de ne pas laisser la production se développer de façon anarchique. Elle n'en a pas trouvé pas sur la Gargillesse.

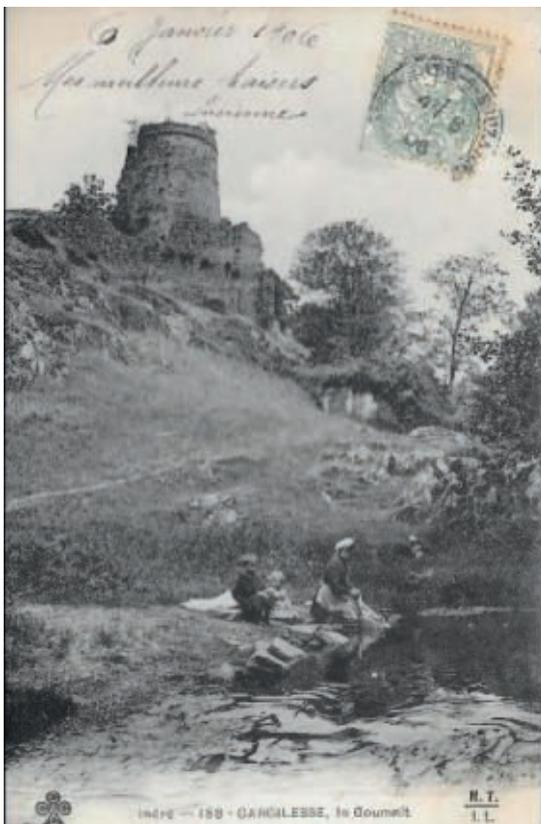
Dès 1893 des études préliminaires sont entreprises qui aboutiront à la construction du barrage hydro-électrique sur la Creuse, à Eguzon (inauguré en 1926).

Les lavandières

La rivière fournissait l'énergie des moulins, abreuvait les bêtes, mais servait aussi à la lessive. Jusqu'à dans les années 1960 on a vu des femmes laver à Gargillesse ou près du pont du moulin de Foy à Dampierre. Elles descendaient leur linge dans des brouettes, des poussettes (la pente est rude), posaient leurs "baquets" en bois au bord de l'eau, le garnissaient de fougères en veillant bien qu'aucune vipère ou couleuvre n'y soit enfouie, s'y agenouillaient et lavaient leur linge à grands coups de battoir. Il fallait ensuite remonter ce linge mouillé au village ! Autant dire que l'arrivée de l'eau courante dans les années 1960 a été très bien accueillie !



Sur ces cartes postales anciennes on voit ci-dessus, à La Billardière, les draps qui sèchent sur la berge pendant que les femmes semblent faire des travaux d'aiguille en attendant... et ci-dessous une lessive au "Goumnit".



Le sujet a même inspiré les peintres. Ci-dessous "**Lavandières au bord de la Gargillesse**", tableau non daté d'Adolphe Ernest GUMERY, conservé au Musée d'Art et Histoire de Narbonne.



Une zone classée Natura 2000

Les rives de la Gargillesse abritent une "**forêt de ravin**", un habitat particulier, au sol très peu stable qui voit se développer une végétation particulière. **C'est aussi une zone exceptionnellement riche en plantes et animaux dont certains sont endémiques** (ils ne se trouvent qu'ici).

C'est pourquoi le cours de la Gargillesse est inclus dans le dispositif "Natura 2000" mis en place au niveau européen pour répertorier et protéger la biodiversité.

Les paysans peuvent entrer par contrat dans le réseau "Natura 2000". Ainsi à La Mothe une botaniste est venue en 2011 effectuer un relevé systématique et très fin du nombre d'espèces présentes dans la prairie le long d'une diagonale (elle devait en relever plus de 20 dans la liste de 70 pour pouvoir classer la prairie en "Natura 2000", elle en a trouvé presque 40). Les arbres ont aussi été observés. La famille Calame s'est engagée par contrat pendant cinq ans à ne pas faucher cette prairie, ni toucher à 5 de leurs arbres (des chênes pédonculés), même s'ils venaient à tomber, dans lesquels l'équipe d'Indre Nature a repéré des pique-prunes et des grands capricornes.

Le pique-prune ou *osmoderma eremita* (**photo de gauche**), appartient à la famille des céladoines et comme le **Grand Capricorne** ou *cerambyx cerdo* (**photo de droite**) il ne se reproduit que dans des cavités de vieux arbres : leurs larves se nourrissent du terreau de bois où elles restent 2 à 4 ans. Les adultes du pique-prune se nourrissent de fruits sucrés (prunes, mûres) et se déplacent très peu. Ils sont en danger de disparition. On ne peut observer ces insectes qu'entre juin et septembre.



Les espèces végétales et animales répertoriées autour de la Gargillesse par l'Inventaire National du Patrimoine Naturel sont si nombreuses que nous ne pourrions en reproduire ici la liste ! Nous vous en présenterons une petite sélection, illustrée de photos éditées sur ce site



Les fougères



Elles sont très fréquentes dans notre région mais deux d'entre elles sont remarquables : **A gauche** la très rare et élégante **osmonde des marais** ou fougère royale (*osmunda regalis*). Elle aime les cours d'eau clairs et frais.

A droite une fougère moins rare, à la jolie forme ronde, la **polystic à soies**.



Les fleurs

La flore de la Gargillesse en mai est un "festin de couleurs" : ail des ours, anémones, digitales, jacinthes, orchis, ... nous ne pourrions les citer toutes. Nous nous limiterons à ces quatre plantes qui fleurissent en mars-avril, dans les sous-bois humides.

- **La lathrée clandestine**



De cette plante on ne voit que les fleurs mauves au ras du sol : elle n'a pas de feuille et se nourrit de la sève des racines des arbres ; ses tiges souterraines capturent la micro-faune du sol dont elle se nourrit aussi. Quel parasite ! Mais attention son rhizome est toxique ...

- **La primevère élevée ou coucou des bois (primula elevator)**



Contrairement à sa cousine le "coucou" elle n'a pas d'odeur. Elle forme des bouquets de fleurs jaune crème dans les bois. Elle a des vertus médicinales nombreuses : ses fleurs entrent dans la composition des mélanges pectoraux, ses feuilles résorbent les bleus et sa racine a des vertus antispasmodiques et diurétiques.

- **La scille à deux feuilles**



Cette élégante petite plante de la famille des colchiques et jacinthes (liliacées) a une délicate couleur bleu-violet. Elle se plaît dans les bois et taillis et n'est pas rare aux alentours de la Gargillesse.

- **Le corydale solide**



D'une hauteur de 20 cm environ, cette plante porte de nombreuses fleurs pourpres. Les anglais l'appellent "bird-in-a-bush" (un oiseau dans un buisson) parce que chaque fleur ressemble à une colombe miniature.

Sa souche contient des substances alcaloïdes au pouvoir paralysant : la corydaline par exemple, un narcotique léger indiqué pour traiter la maladie de Parkinson.

Si vous voulez en savoir plus sur les plantes de notre commune, consultez le site du Conservatoire Botanique national du Bassin parisien (CBBP) qui procède à des relevés dans toute la France. Son dernier relevé date du 1^{er} octobre 2015.

Les insectes

George Sand était tombée amoureuse des papillons et insectes qu'elle et ses amis collectaient autour de Gargilasse... Ils restent trop nombreux pour en faire la liste.

Au bord de l'eau vous verrez avec un peu de chance une "**demoiselle**" à la belle couleur bleue (**Calopteryx virgo meridionalis** ou Agrion vierge) sur la **photo de gauche**, ou plus rare une **aesche paisible** (**Boyeria irene**) sur la **photo de droite**.



Certaines années se répandent les cétoines bleu turquoise, les carabes (verts) dorés et les méloés violacés.

Les oiseaux



Soyez discret et vous pourrez sans doute observer ces deux charmants oiseaux :

Le cincle plongeur ou merle d'eau, au petit ventre rond blanc et brun et au plumage imperméable : il sautille au bord de la rive en pliant les pattes (généflexions), vole rapidement au ras de l'eau, plonge en apnée, retournant les pierres de son bec pour capturer les larves d'insectes. Une technique unique !

La sittelle Torchepot, au cri caractéristique, perche haut dans les arbres où elle se déplace volontiers la tête en bas ! Elle installe son nid dans la loge d'un pic dont elle réduit le trou par un mélange terre-salive. Elle se nourrit d'araignées, et d'insectes. L'hiver elle ne dédaigne pas les noisettes et peut même venir chez vous picorer les boules de graisse destinées aux mésanges.



Images oiseux.net

Les loutres

Piégées, traquées, elles avaient disparu de notre région... Leur réapparition est le signe de la bonne santé de notre rivière. Yves-Michel Butin, bénévole à Indre Nature, nous raconte qu'elles sont difficiles à surprendre, mais qu'il en repère facilement les empreintes et les épreintes (excréments caractéristiques). La loutre nage très bien et chasse en apnée le poisson, les écrevisses et même le ragondin !



Les poissons

La Gargillesse est classée rivière de 1^{ère} catégorie, c'est à dire à salmonidés dominants. En l'espèce il s'agit de **la truite fario**. On en pêchait autrefois à la main, sous les rochers où elles aiment se cacher. Aujourd'hui elles sont pour la plupart issues de repeuplement (1500 jeunes truites ont ainsi été lâchées dans la Gargillesse l'année dernière). La pêche est ouverte de mars à septembre pour les truites et les écrevisses.



On trouve fréquemment des chevesnes ("chaboisseaux") et des vairons. Quelques perches remontent de la Creuse. Mais les goujons ont presque complètement disparu.



Poisson plus rare, mais digne d'être cité : **le chabot commun (cottus gobio Linnaeus)** pas si commun que ça donc !

Assez vilain avec sa grosse tête couverte de mucus, il ne chasse que la nuit et nage très mal.

D'après certains pêcheurs, la population de poissons ne cesse de diminuer.

On ne peut plus mettre la pollution en cause, depuis une bonne décennie. Les écrevisses signal (*Pacifastacus leniusculus*), friandes de larves et même d'alevins, la baisse des niveaux d'eau provoquées par des sécheresses successives sont sans doute en partie coupables.

Les reptiles

Les couleuvres et vipères pullulaient autrefois au bord de la Gargillesse. Elles se hasardaient même au bord des routes et près des maisons. Divers reptiles fréquentent encore le sous-bois, en particulier la couleuvre vipérine aux pupilles rondes, mais nous ne citerons que ce long serpent, aujourd'hui protégé :



La Couleuvre d'Esculape (*Elaphe longissima*)

"Longissima" en effet, cette couleuvre atteint couramment 1 m. 40 et n'est évidemment pas venimeuse (comme toutes les couleuvres). Elle était commune sur les côtes abruptes et sauvages qui bordent la rivière, et est devenue rare... Elle grimpe aux arbres et aux buissons pour chasser les jeunes oiseaux et pour dévaster les nids. Sa principale nourriture se compose de mulots et de campagnols, parfois de lézards. Elle se retire dans son domicile dès les premiers froids (elle habite les arbres creux et les crevasses des rochers).

Les rives de la Gargillesse : Un lieu de promenade d'hier et d'aujourd'hui...!

On connaît l'enthousiasme de George Sand à la découverte du village en 1858, son plaisir à parcourir les rives de la Creuse et de la Gargillesse cette année-là et celles qui suivirent, ils ont été publiés dans des lettres, des articles réunis aujourd'hui dans deux livres : ***Carnets de voyage à Gargillesse*** et ***Promenades autour d'un village***, aux éditions Christian Pirot. George Sand décrit ainsi le paysage : ***"Une toute petite gorge recouverte de bois charmants et toute hérissée de rochers superbes. La marche est dure dans cette déchirure tourmentée de zig-zags mais à chaque pas il y a un tableau de fraîcheur et de sauvagerie"***.

A sa suite entomologistes, écrivains, peintres impressionnistes ont été nombreux à visiter les lieux et s'y installer parfois, nous y reviendrons sans doute un prochain dossier.

Les cartes postales anciennes en témoignent : la Gargillesse était encore un lieu de promenade apprécié des touristes au début du 20^{ème} siècle. Il y eut même un pèlerinage voué à la Vierge tout près du moulin Garat, comme le confirment les deux cartes ci-dessous.

Légende de la première : Gargillesse. Pèlerinage du Moulin Garat *"La Gargillesse chante un "ave" sur sa berge/En un frôlement doux de mélisse et de thym"* (Maxime Rousseau).



Cependant dans les années 2000, les rives de la Gargillesse entre le moulin de Foy et Gargillesse étaient devenues assez impraticables. Les plots pour traverser la rivière avaient été emportés, il fallait se frayer son propre chemin. En 2006 le club du Team Béthenet, en accord avec la commune, a alors procédé pendant deux ans à un long travail de réhabilitation.

45 conventions de passage ont été signées avec les propriétaires privés riverains, de nouveaux tracés ont été déterminés pour ne pas passer dans le lit principal de la rivière. Pioches, pelles, meuleuses, débroussailleuses ont alors pu se mettre en marche.



Sur l'initiative du Team Bethenet la commune a fait poser des garde-corps aux vieux ponts, reconstruire un des ponts qui l'enjambent, pont confectionné par Thierry Micat et posé par l'équipe des agents communaux (*photo ci-contre*). Le club a posé lui-même une passerelle en bois sur le ruisseau de Champarnoux.

Le chemin a ensuite été dûment balisé (Michel Mousseau est baliseur officiel de la Fédération Française de randonnée), inauguré par le sous-préfet, décrit et publié, dans une carte qui a rencontré un vif succès.

Nous reparlerons dans un prochain bulletin des activités du club Team Béthenet.



Grâce à ce beau travail, aujourd'hui de nombreuses associations de randonneurs connaissent ses rives et les incluent dans leurs circuits en toutes saisons.

REMERCIEMENTS :

A Isabelle Leroy et Marjorie Dallier, de la Mairie de Méasnes, pour le temps qu'elles nous ont consacré, à la recherche de la source de la Gargillesse

Au personnel des Archives départementales de Châteauroux pour sa gentillesse et sa disponibilité, à Jacqueline Mousseau pour ses recherches sur les meuniers et moulins

A Yves-Michel Butin, de l'Association Indre Nature pour ses informations sur la flore et la faune

A Michel Thévenet, président de l'Association des pêcheurs de truites pour sa contribution sur la faune aquatique

A Jacqueline et Michel Mousseau, pour leurs informations sur les randonnées du Team Béthenet et pour leurs belles photos (*ci-dessous : la Gargillesse pendant l'hiver 2012*)

